

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 16/12/2019

L'an deux mille dix-neuf et le seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le dix décembre deux mille dix-neuf, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOUX Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOUX Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, HOSTACHE Jean-Claude, OUGIER Isabelle, DUSSERT Sandrine, CROUZET Louissette, GUITHON Bernard, MATHON Colette,

Etaient absents et excusés : GARNOT Pascal

Pouvoirs : Néant

**Délibération N° 2019 - 63 :
Remboursement des frais du 102^{ème} congrès des Maires de France**

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la tenue du 102^{ème} Congrès des Maires de France, du 19 au 21 novembre 2019, à Paris.

Christian PICHOUX (Maire) et Jean Patrick OUGIER (2^{ème} adjoint) sont inscrits.

Le Maire demande au Conseil Municipal de statuer sur la prise en charge des frais de déplacement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** que les frais de déplacement des élus inscrits au 102^{ème} Congrès des Maires à Paris seront pris en charge

Suffrages exprimés : 10 - Pour : 10 - Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

